

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 11

Artikel: L'homme aux inventrices

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'homme aux inventrices

*Inventeurs ou inventrices, pas de différences.
Pourtant, depuis plusieurs décennies,
Frag Moussa part en croisade pour que ces dernières
soient reconnues.*

Frag Moussa*, Président de la Fédération Internationale des Associations d'Inventeurs (IFIA), chouchoute tout particulièrement les inventrices et ce depuis plusieurs décennies. Pour les aider, l'IFIA a créé un réseau international, le «Women Inventors Network» (IFIA-WIN). D'ailleurs son président a collaboré à l'édition 1996 de l'Agenda des femmes** consacré aux inventrices. Nous lui avons demandé s'il existait une différence entre inventrices et inventeurs:

F. M. - Il n'y a pas d'invention masculine ou féminine, ni d'invention du monde développé ou du monde en développement, tout comme il n'y a pas, en soi, de métier masculin ou féminin. J'en veux pour preuve ma première expérience dans l'administration de mon pays, l'Egypte, voici 40 ans. Eh bien les dactylos étaient des hommes. Au début du siècle, une femme médecin en Suisse aurait provoqué un scandale, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans certains pays de l'Est, elles sont même majoritaires. Ce qui n'empêche pas des chasses gardées comme dans le domaine de la chirurgie. Une inventrice hollandaise me disait que dans son immense hôpital elle était la seule chirurgienne.

«*Je n'ai jamais osé produire mon essoreuse moi-même et sous mon nom, car si elles avaient appris que j'étais noire, jamais les femmes blanches n'auraient acheté ma machine.*» (Ellen Eglin, 1890)

Agenda des femmes 1996

Si l'invention ne connaît pas de frontière, de «gender» (genre), elle est par contre liée à un environnement, à une culture qui évoluent: des statistiques américaines de 1988 font état de 5% de femmes américaines qui ont inventé, dont 9,87% dans le domaine de la chimie alors que 12 ans auparavant, elles n'étaient que 2,8%.

F. S. - Il y a donc quand même des spécificités dues à l'éducation, l'environnement etc...

F. M. - Et des différences. On rencontre des femmes dans tous les domaines dans les grands groupes de recherche en chimie, biologie, biotechnique. Par contre, chez les inventeurs indépendants, les spécificités sont souvent plus marquées: les hommes en mécanique et les femmes dans les domaines de la cosmétique.

«*Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux.*»
(Art. 1124 du Code Civil sous Napoléon)

Agenda des femmes 1996

F. S. - Les femmes ont-elles un rapport différent au monde de l'invention?

F. M. - Je ressens en général chez la plupart d'entre elles moins d'intérêt pour l'argent, inventant un peu dans l'esprit du scientifique qui offre sa recherche à l'humanité. Mais, cela va sans doute changer, les femmes étant de plus en plus partie prenante sur le marché du travail. Il est certain que les inventrices ont plus d'obstacles à surmonter - la famille, les enfants. Pour se rendre à un Salon des inventions, c'est souvent toute une affaire. Les femmes sont aussi conscientes que les hommes pensent qu'elles ne sont pas capables d'inventer! Après plusieurs expériences, bien sûr, elles finissent par s'affirmer. Vient ensuite le problème des banques, lesquelles font moins confiance à une invention féminine.

F. S. - Les femmes s'imposent-elles moins?

F. M. - Certainement quand il s'agit, par exemple, de revendiquer la «maternité» d'une idée. Comme l'histoire de cette inventrice des Philippines qui dévoile les secrets de son shampoing végétal à son agent commercial, lequel part avec et devient son concurrent! Sa réponse a été désarmante: «Dieu sait qui a vraiment inventé le shampoing et cela me suffit. Et puis le marché après tout est bien trop grand pour moi toute seule.» Un homme

Du bleu à lèvres au filtre Melitta

Tout le monde sait à quoi se reconnaît un inventeur. Barbichu, coléreux, distrait, gentil, généralement vieux et toujours frippé, ça porte des lunettes à l'ancienne, vit sans enfants et meurt de faim ou dans l'explosion de son laboratoire. Le seul qui ait échappé à ce triste sort, c'est Tournesol, grâce à Tintin. Mais une inventrice, ça ressemble à quoi? Là, l'imagination reste en panne. Forcément, on n'en voit jamais. Comme le chantait Juliette Gréco à propos d'une fourmi de dix-huit mètres avec un chapeau sur la tête, une inventrice, ça n'existe pas, ça n'existe pas!

Grand spécialiste ès inventions au sein de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), Frag Moussa n'est pas d'accord. Il sait par expérience que, si l'on doit beaucoup aux créatrices dans tous les domaines, l'opinion publique continue à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes parmi les inventeurs. Cette idée reçue lui paraît si absurde qu'il présenta en 1985, à Genève, une exposition consacrée à ces inventeurs au féminin.

A côté de personnages archiconnus, comme Marie Curie, si souvent citée qu'elle a fini par devenir l'arbre cachant une forêt d'inventrices, il y a, par exemple, une certaine Mme Melitta qui mettait au point en 1908, pour les cafetières allemandes, le filtre en papier portant son nom. Plus près de nous, l'étonnante Grace Hopper, qui inventa le système COBOL devenu l'un des langages de programmation les plus employés dans le monde, pour les ordinateurs de haute capacité. Autre pionnière de l'ordinateur, une jeune fille de dix-sept ans, la Suisse Viviane Baladi, qui inventa un logiciel permettant de connecter deux ordinateurs de marques différentes.

L'éventail des brevets couvre les domaines les plus divers, allant du microordinateur à commande vocale inventé à vingt-trois ans par Martine Kempf, au bleu à lèvres pour peau noire de Mme Giuntini.

Frag Moussa a également mis en valeur la destinée typique de la Yougoslave Mileva Maric, mathématicienne supérieurement douée, devenue la femme d'Albert Einstein, et dont l'apport aux découvertes du physicien est resté totalement méconnu. C'est pourtant elle qui lui fournissait les preuves mathématiques de ses théories en se chargeant de tous les calculs, domaine où il s'avouait inférieur à elle. Elle renonça aux voies de l'invention pour élever ses enfants.

En 1985, pour la première fois, l'OMPI décernait une médaille à «la meilleure femme inventeur», présente au Salon international des inventeurs à Genève. Elle récompensait une chimiste hollandaise, Henriette Könniker, pour la découverte brevetée d'une nouvelle sorte de diapositives couleur.

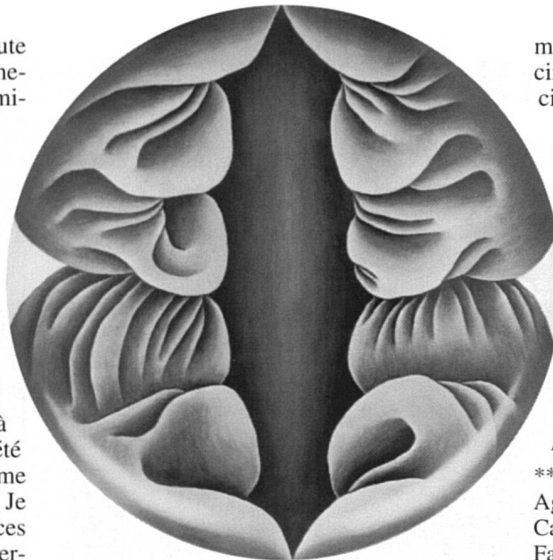
(Texte tiré de *Une année des femmes - 1985 de Gaston Malherbe*. Ed. André Eiselé, Lausanne)



dans la même situation aurait sans doute réagi plus énergiquement. Parfois, j'aimerais que les inventrices soient plus féministes.

F. S. - Pourquoi cet intérêt si pugnace pour les femmes inventeurs?

F. M. - Depuis toujours je suis contre les injustices quelles qu'elles soient. Et il y a injustice envers les femmes tout particulièrement dans les domaines de la créativité technique et de la composition musicale. Le hasard de mon parcours professionnel m'a amené un jour de la diplomatie à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), c'est ainsi que je me suis intéressé au domaine de l'invention. Je continue ma croisade pour les inventrices car j'ai l'idée que ma tâche n'est pas ter-



Primordial Goddess

minée. Vous savez, si à la sortie d'un cinéma on demande à cent personnes de citer une inventrice, seule Marie Curie sera nommée, et encore, pas souvent. A la Conférence Mondiale des Femmes à Pékin, presque rien n'a été discuté au chapitre de la Science et de la Technologie. La réalité est dure à changer.

Brigitte Mantilleri

***Farag Moussa: Femmes inventeurs couronnées par l'OMPI, Genève, 1991. A paraître fin novembre 1995: Inventive Women from the Philippines and Selected Developing Countries, éd. IFIA.**

****Commandez l'Agenda des Femmes 1996 à Agenda, 18 av. Cardinal-Mermillod, 1227 Carouge/Genève Tél. (022) 343 22 33, Fax:(022) 301 41 13.**

L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour trois postes de

PROFESSEUR
de traitement automatique
des langues naturelles (TALN)

Charge :

poste réf. TAIN-1 : Il s'agit d'un poste de professeur à temps partiel (50%), mention : textuelle et dictionnaire, correspondant à 5 heures hebdomadaires d'enseignement et de recherche. La pratique de la gestion de projets éditoriaux sera un critère d'appréciation essentiel.

poste réf. TAIN-2 : Il s'agit d'un poste de professeur à temps partiel (50%), mention : traduction assistée par ordinateur, correspondant à 5 heures hebdomadaires d'enseignement et de recherche.

poste réf. TAIN-3 : Il s'agit d'un poste de professeur à temps partiel (50%), mention : traductique, correspondant à 5 heures hebdomadaires d'enseignement et de recherche.

Exigences : Doctorat ou titre jugé équivalent. Expérience de la recherche. Expérience de l'enseignement des théories, de la méthodologie et de la pratique. Application à la pratique. Expérience administrative souhaitée.

Entrée en fonction : 1er octobre 1996.

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 30 novembre 1995 au secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, UNIMAIL, Blvd Carl-Vogt 102, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR
à l'Unité de français

Charge : Il s'agit d'une charge complète comprenant 10 heures hebdomadaires de cours, d'exercices et de séminaires de recherche, ainsi que la direction de mémoires, dans les domaines des théories, de la méthodologie et de la pratique de la traduction professionnelle d'allemand en français et, selon les besoins, d'anglais en français.

Exigences : Doctorat en traductologie ou titre jugé équivalent. Langue maternelle et de culture : français. Langues de travail : (1) allemand; (2) anglais. Expérience de l'enseignement des théories, de la méthodologie et de la pratique de la traduction au niveau universitaire. Expérience de la traduction professionnelle. Expérience administrative souhaitée.

Entrée en fonction : 1er octobre 1996.

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 22 décembre 1995 au secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, UNIMAIL, Blvd Carl-Vogt 102, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE